



Politique de vaccination COVID-19

1. Énoncé de politique

- 1.1. Gay Ottawa Volleyball (GOV) Gay Ottawa Volleyball (GOV) exige que tous les participants à la programmation GOV soient entièrement vaccinés contre COVID-19 au moins 14 jours avant de jouer dans la ligue GOV, sans rendez-vous ou d'autres activités GOV, conformément au reste de cette politique.
- 1.2. Cette politique s'applique à tous les joueurs et participants et elle entre en vigueur le 2 septembre 2021 pour la saison 2021-2022.

2. Objectif de la politique

- 2.1. La santé et la sécurité de tous les joueurs et participants sont la priorité de GOV. L'objectif de cette politique est de protéger la santé et la sécurité de notre communauté en réduisant le risque d'exposition et de transmission de la COVID-19, une maladie infectieuse transmissible, parmi toutes les personnes impliquées dans les activités de GOV, et de promouvoir la santé et la sécurité de tous les membres de la communauté GOV, par le biais de vaccinations contre la COVID-19.
- 2.2. En tant que ligue de volleyball desservant principalement la communauté LGBTQ2+, GOV accorde une attention particulière aux besoins de notre communauté. En tant que telle, cette politique sert à protéger la sûreté et la sécurité des joueurs séropositifs ou immunodéprimés. Les membres immunodéprimés de la communauté, dont ceux vivant avec le VIH et même ceux qui suivent un traitement antirétroviral et sont complètement vaccinés, peuvent avoir une réponse réduite aux vaccins et sont plus sensibles à la COVID-19 et à ses complications. La vaccination de tous les joueurs et participants de GOV nous aide à atteindre l'immunité de la communauté et à nous protéger tous, y compris ceux qui ont une réponse réduite aux vaccins. On crée ainsi un espace sûr pour tous les membres de la communauté LGBTQ2+ à participer.
- 2.3. Cette politique est nécessaire pour réduire le risque d'éclosion et de transmission de COVID-19 dans les activités de GOV en raison des facteurs de risque importants d'infection par COVID-19 qui sont présents lors de la participation à une ligue de volleyball organisée. Ces facteurs de risque comprennent un contact étroit dans des environnements clos et principalement intérieurs.

3. Obligation de vaccination

- 3.1. Tous les joueurs et participants de GOV doivent être vaccinés avec une série complète de vaccins contre la COVID-19, au moins deux (2) semaines avant de participer à toute activité de GOV.
- 3.2. Toute personne qui enfreint cette exigence sera considérée comme ayant enfreint le Code de conduite de GOV et pourra être expulsée des activités de GOV.

4. Vaccins acceptables

- 4.1. Tous les joueurs et participants de GOV doivent être vaccinés avec une série complète de vaccins COVID-19 approuvés par Santé Canada. Les joueurs et les participants de GOV devront confirmer qu'ils sont vaccinés, quel que soit le vaccin approuvé qu'ils reçoivent.
- 4.2. Référez aux [recommandations](#) du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19 pour obtenir tous les détails sur les vaccins approuvés. Consultez votre médecin si vous avez des questions concernant les vaccins COVID-19.
- 4.3. Les vaccins sont disponibles gratuitement (aucune carte d'assurance-maladie requise) par Santé publique Ottawa, les pharmacies communautaires et les cliniques de soins primaires, avec ou sans rendez-vous. Pour plus d'informations sur les vaccins COVID-19 et les lieux de vaccination, consultez le site Web de [Santé](#)

[publique Ottawa](#) ou le site Web [COVID-19 de l'Ontario](#); ou le site Internet du [CISSS de l'Outaouais](#) ou le site Internet [COVID-19 du Québec](#).

5. Rapports

- 5.1. Avant de s'inscrire à tout programme GOV, chaque participant doit affirmer qu'il/elle répond aux exigences de vaccination énoncées dans cette politique.
- 5.2. GOV se réserve le droit d'appliquer les règles locales, provinciales et/ou fédérales concernant la preuve d'immunisation tel qu'applicable par la loi et/ou une ordonnance de santé publique.
- 5.3. Chaque joueur ou participant doit présenter une preuve d'immunisation approuvée par le gouvernement fédéral ou provincial, un passeport de vaccination ou un autre document afin de démontrer son statut de vaccination.
- 5.4. GOV ne divulgue pas le statut vaccinal ou les informations médicales privées d'un individu, conformément à la politique de GOV sur la confidentialité des informations personnelles.
- 5.5. Le vice-président des opérations de GOV est responsable de l'administration de cette politique. Notamment, celui-ci
 - a. s'assure qu'aucune information médicale privée n'est collectée lors de la vérification de la preuve d'immunisation ou du statut vaccinal.
 - b. sélectionne les représentants de GOV pour appliquer cette politique, qui doivent, dans la mesure du possible, se composer de directeurs, d'officiers et de coordinateurs du GOV.
 - c. s'assure que tous les représentants de GOV appliquant cette politique de vaccination connaissent et suivent cette politique.

6. Accommodation

- 6.1. Un joueur ou participant qui ne peut pas être vacciné pour des raisons médicales justifiées et/ou pour des motifs protégés par le Code des droits de la personne de l'Ontario sera exempté de cette politique.

7. Avis de non-responsabilité

- 7.1. Cette politique vise à réduire le risque associé avec la COVID-19 pour les joueurs et les participants, et GOV prend des précautions appropriées conformément à cette politique au protocole COVID-19 de GOV. Néanmoins, chaque individu assume ses propres risques en participant aux activités de GOV.
- 7.2. GOV se réserve le droit de modifier ou de révoquer cette politique à tout moment, y compris pour maintenir la conformité avec les directives de santé publique.

8. Liens vers les ressources et politiques pertinentes

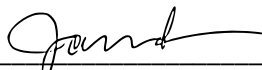
- [Protocole COVID-19 de GOV \(intérieur\)](#)
- [Code de conduite de GOV](#) (anglais)
- [Politique de GOV sur la confidentialité des informations personnelles](#) (anglais)
- [Santé publique Ottawa – Vaccin COVID-19](#)
- [CISSS Outaouais – Vaccin COVID-19](#)
- [Association de volleyball de l'Ontario – Retour au jeu](#) (anglais)



Tim Klodt, président du conseil

18 Août 2021

Date



James Clemens, secrétaire du conseil

18 Août 2021

Date